

21 janvier 2022



SENIORS : PARTICIPEZ !

La solution pour bien vieillir ?

L'empowerment...
Qu'est-ce que cela signifie au juste ?

Les seniors sont encouragés à participer :
Une nouvelle représentation du grand âge ?

Adopter un regard critique sur la participation,
parce que celle-ci n'est pas une solution miracle !

1. Participer pour rester actif

Lutter contre la solitude

Ces derniers mois, dans le contexte épidémique que nous connaissons, la lutte contre la solitude des aînés est apparue comme un enjeu de société majeur. Les visites en maisons de repos ont été suspendues, les grands-parents ne pouvaient plus voir leur petits-enfants, ceux qui vivent seuls ont parfois coupé tout contact avec l'extérieur. La mise en place de certains dispositifs sécuritaires (les *mesures barrières*) a eu de lourdes conséquences : des soignants ont dénoncé les conditions dans lesquelles ils devaient s'occuper des personnes âgées, et ils ont sonné l'alerte sur des cas de syndrome de glissement. Il y a un an, en novembre 2020, Amnesty International se disait préoccupée par des signalements d'un « recours accru aux moyens de contention » au sein des maisons de repos, afin de confiner les résidents dans leur chambre¹.

La question de l'isolement est donc actuelle. Dans un récent rapport, l'association *Les Petits Frères des Pauvres* alerte sur la situation : en France, un demi-million de seniors se trouverait en état de « mort sociale² ». Et en Belgique aussi, plusieurs études ont été publiées en vue de sensibiliser et mobiliser l'opinion publique à cette cause : « La prévention et la lutte contre la solitude et l'isolement social des personnes

âgées méritent dès lors l'attention de tous, décideurs politiques, acteurs des secteurs concernés, mais aussi citoyens – enfants, proches ou voisins de seniors et... futurs seniors³. » Construit progressivement comme un véritable problème de santé publique, c'est l'ensemble de la société qui a le devoir d'apporter des réponses à ce défi. D'aucuns considèrent même que *briser la solitude des aînés* constitue un « devoir citoyen⁴ ».

Nous pourrions avancer que la pandémie n'a pas seulement isolé davantage un bon nombre de personnes âgées ; elle a également contribué à la meilleure visibilité de leur situation. Questionnant ainsi la gestion de la crise sanitaire, et de manière plus large le « mode d'organisation de la société » comme la place qu'occupent nos aînés au sein de celle-ci⁵. Il est de plus en plus admis que « l'explication de la solitude au grand âge n'est pas que de nature existentielle mais qu'elle est aussi sociale⁶ ». À titre informatif, ajoutons que, dans son *Plan aînés* présenté en septembre dernier, la Ville de Bruxelles fait de la lutte contre l'isolement un de ses axes prioritaires : il apparaît alors comme primordial de « soutenir les activités conviviales sociales et culturelles accessibles aux aînés existantes dans chaque quartier⁷ ».

Viellir peut conduire à un sentiment d'exclusion, à une mise en retrait, à un désengagement progressif de la vie sociale, voire à une perte de contrôle de l'environnement qui nous entoure. Au problème de la solitude, une réponse est fréquemment apportée : la participation des seniors. Celle-ci ne se limite pas aux activités conviviales qui permettent de se réunir autour d'une table et de passer du bon temps – bien entendu ! De manière générale, « la participation sociale s'entend ici non seulement comme un moyen pour accroître les capacités individuelles d'adaptation au vieillissement, mais aussi comme un facteur de lutte contre l'isolement, d'engagement des personnes âgées dans la politique locale et de reconnaissance de leur mobilisation citoyenne⁸. »

Dès lors, ce sujet questionne directement le travail que nous réalisons à Âgo ; puisque les activités proposées dans le cadre d'une démarche d'éducation permanente se veulent largement inclusives et participatives. Dans la suite de cette analyse, nous verrons que l'encouragement à la participation s'inscrit dans un contexte sociétal bien particuliers en lien avec une certaine représentation de ce qu'est (et ce que doit être !) le vieillissement. Nous présenterons également les opportunités de la participation des aînés, tout en gardant un regard critique et nuancé sur les multiples défis qui l'accompagnent. Rester actif, pourquoi pas... Mais s'agit-il vraiment de la **solution miracle** pour mieux vivre son vieillissement ? C'est à cette question que nous allons apporter une réponse.

2. Participer pour bien vieillir

Si la participation sociale apparaît comme un remède face à la solitude des personnes âgées, elle ne se limite pas à cette action palliative. La vieillesse n'est pas que ce lent et sombre déclin auquel nous serions probablement tous confrontés un jour ou l'autre. Cette image négative, qui alimente les discours âgistes, est de plus en plus nuancée, voire carrément contredite. Une nouvelle représentation positive voit le jour : le **bien vieillir**. En effet, de nombreux aînés envisagent leurs vieux jours avec optimisme et s'éloignent de l'image d'antan d'une retraite méritée mais passive, pouvant conduire à une forme de « mort sociale⁹ ». On observe donc aujourd'hui l'émergence d'une « figure sociale alternative » à celle du retraité : le senior jeune et actif¹⁰.

Bien vieillir serait à la portée de chacun d'entre nous. Cela requiert d'abord et avant tout une plus grande responsabilité individuelle sur notre manière de vie : il devient de notre ressort d'adopter des comportements sains, d'entretenir notre corps, de maintenir des activités sociales et de prévenir à l'avance nos vieux jours. Il est ainsi reconnu que la participation engendre des effets vertueux chez les personnes âgées – notamment sur leur santé ou leur sentiment d'utilité.

Vous désirez approfondir ce sujet ?
Nous vous invitons à découvrir notre précédente analyse : **Seniors et Bien Vieillir** !

Depuis quelques décennies, l'action publique contemporaine a établi un lien entre prévention, participation et vieillissement réussi¹¹. Il faut bien comprendre que cette invitation à participer revêt une « importance capitale » double¹². Cela présente des opportunités tant pour les personnes âgées que pour la société dans son ensemble, laquelle pourra bénéficier de l'action et de l'expérience d'une partie importante de sa population. Il n'est dès lors plus rare d'entendre des discours invitant les personnes âgées à s'engager, à leur échelle mais de manière active, pour qu'elles contribuent à la vie sociale. Quant aux politiques sociales, aux campagnes des associations, aux actions publiques, elles cherchent toujours plus à impliquer les personnes âgées. Cela répond aussi en quelque sorte à une exigence démocratique. Et de telles initiatives fleurissent en Fédération Wallonie-Bruxelles.

On citera en exemple l'essor des *Villes Amies Des Aînés* (VADA), misant sur l'aménagement du territoire pour garder les seniors actifs ; en adaptant l'environnement selon leurs besoins (le transport, la santé, le logement, etc.). Autre exemple : l'association *Le Bien Vieillir* a produit la brochure « AÎNÉS, À VOUS DE JOUER ! » donnant 9 leviers permettant de *soutenir la participation des aînés*. Dans les deux cas présentés, l'objectif est le même : c'est en s'engageant dans des projets porteurs de sens et émancipateurs, en se sentant concernés, en se mobilisant, en s'investissant, en contribuant, que les seniors pourront occuper une véritable place dans la société. Autrement dit, ces derniers ne sont pas seulement les spectateurs des projets qui les accompagnent, ils en sont les principaux **acteurs**¹³.

Une vieillesse active...

Dès 2002, en qualifiant la vieillesse d'active, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) cherchera à inclure davantage les personnes âgées à la vie sociale. D'ailleurs, une décennie plus tard, l'année 2012 sera désignée par l'Europe comme celle du *vieillissement actif et des solidarités intergénérationnelles*. Dans un contexte démographique où les retraités pourraient constituer une charge pour la société, les politiques publiques ont évidemment intérêt à ce que les seniors contribuent économiquement le plus longtemps possible. Toutefois, la participation ne doit pas nécessairement se mesurer en fonction de la productivité et de la rentabilité économique ; et il serait réducteur de restreindre l'activité à l'emploi. Les domaines concernés par le vieillissement actif sont divers : militantisme politique, engagement bénévole au sein d'une association, participation à des activités culturelles, sociales, religieuses ou sportives, etc. Et allons même plus loin : qui oserait qualifier d'inactive une personne qui a pour occupation principale l'aide apportée à un proche malade ? En fait, il vaudrait mieux mettre l'accent sur l'aspect émancipateur (pour soi et pour les autres) de la participation. Pour cette raison, on préférera qualifier les seniors d'acteurs plutôt que d'actifs.

3. Participer pour agir

Nous avons vu jusqu'ici que la participation sociale des seniors était importante afin que ceux-ci restent à la fois actifs et acteurs, afin qu'ils gardent une utilité sociale et un rôle de citoyen, pour leur propre bien-être comme pour celui de la communauté. Outre cela, participer présente un autre effet vertueux : **l'empowerment**. En français, et même si la traduction de ce concept n'est pas optimale, nous pourrions parler d'un *renforcement de notre pouvoir d'agir*. Il faut l'entendre comme un processus par lequel des individus vont développer leurs capacités « à comprendre et à exercer un contrôle sur leurs forces personnelles, sociales, économiques et politiques de sorte à poser des actions assurant l'amélioration de leurs situations de vie¹⁴. »

Ce sujet est brûlant d'actualité après la publication en septembre dernier de l'alarmant rapport d'Amnesty International sur l'âgisme¹⁵. Ainsi, on comprend en quoi promouvoir l'*empowerment* des seniors peut se révéler utile dans la défense de leurs droits – politiques ou non – comme dans la lutte contre la maltraitance. L'idée est la suivante : même vieilles, dépendantes, vulnérables, ou démentes, les personnes âgées demeurent des citoyens appartenant de plein droit à la société.

« L'enjeu central, concernant la protection, consiste à protéger les aînés contre un danger, sans verser dans une surprotection qui les brime dans leurs droits et leurs opportunités de participation sociale¹⁶. » L'autonomie de chacun doit être soutenue – cela est d'autant plus vrai lorsque nous présentons des fragilités. Accompagner le vieillissement s'avère donc primordial pour que les personnes âgées maintiennent une certaine maîtrise de leur propre situation, ou au moins qu'elles gardent « des espaces de choix malgré les limitations auxquelles elles sont confrontées¹⁷ ». Et afin de rendre effectif ce pouvoir d'agir sur notre vie comme sur ce qui nous entoure, la société doit développer les supports, les ressources et les capacités des individus.

Des chercheurs montrent par exemple en quoi les débats organisés dans le cadre d'une animation pouvaient générer de l'*empowerment*¹⁸. En offrant un espace de participation sociale, l'éducation permanente occupe un tel rôle : former tout au long du parcours de vie, faciliter la parole, écouter et échanger permet de développer le pouvoir d'agir des seniors tout en renforçant leur sentiment d'être (encore !) des citoyens¹⁹. Pour être bien clair, il s'agit d'encourager l'émancipation de chacun.

Un cas concret : le modèle Tubbe

Souffrant d'une réputation déjà peu favorable, laquelle a été aggravée par la pandémie, les maisons de repos belges veulent se réinventer. En Wallonie, elles sont toujours plus nombreuses à prendre inspiration du modèle *Tubbe*. Originaire de Suède, celui-ci propose une organisation alternative des maisons de repos. L'idée est de faire participer le résident à la vie commune, dans une logique de cogestion (horaire flexible, menus établis en concertation, décision collective pour l'aménagement des lieux, etc.). Cela implique un changement de paradigme selon lequel la maison de repos ne suit plus une structure pyramidale encadrant le senior, mais « une approche participative et des soins résolument relationnels²⁰ », substituant au principe d'infantilisation celui d'autonomisation – afin de rendre à nos aînés leur **pouvoir d'agir**.

Du côté du personnel, et malgré que ce principe soit parfois difficile à mettre en œuvre au quotidien (absence de moyens, urgence de la situation, manque de concertation, etc.), les soignants doivent *faire avec* la personne plutôt que *faire à sa place*. Autrement dit, il s'agit d'accompagner et non de diriger, de soutenir et non de prendre en charge, de décider ensemble et non d'imposer. En leur permettant de garder une maîtrise sur leur propre accompagnement, les personnes âgées restent actives – malgré leur fragilité²¹. Cela contribue à déconstruire le mythe de la dépendance des seniors ; pour finalement préférer un autre regard sur le vieillissement, portant davantage sur nos interdépendances.

Vous désirez approfondir ce dernier point ?
Nous vous invitons à découvrir notre précédente analyse : **Seniors et Dépendance** !

4. Des défis à relever

Pour lutter contre la solitude dont souffrent nombre de nos aînés et pour briser leur isolement, les faire participer à la vie sociale s'avère probablement être une solution efficace. De plus, nous avons montré dans cette analyse les vertus de la participation sur un vieillissement actif, acteur et citoyen. Toutefois, nous aurions tort d'y voir *la solution miracle*, sur laquelle se reposer les yeux fermés. Avant que les seniors puissent en tirer de véritables bénéfices pour mieux vivre leur vieillissement, de nombreux obstacles demanderaient à être levés. En guise de conclusion, nous voudrions inviter le lecteur à la réflexion sur **3 grands défis**, en proposant également quelques pistes pour les résoudre.

1. Le discours sur la participation n'a rien de *neutre*²². En effet, il s'avère être parfois restrictif, élitiste et excluant ! « Il s'agit dès lors de se demander si les recommandations de “bonnes pratiques” associées à la responsabilité des individus et à l'autonomie quant à un *devenir actif* sont accessibles à tous les aînés²³. » Des études indiquent en effet que les formes de participation auxquelles se livrent les seniors restent déterminées par des considérations sociales (dont le statut socio-économique ou le genre) et sont inégalement reconnues²⁴. Par exemple, l'engagement citoyen reste mieux valorisé que des rencontres conviviales. À la lecture de ceci, il semble de plus en plus évident que nous devons « en finir avec la seule prise en compte de certaines activités perçues comme plus légitimes pour donner du sens à l'avancée en âge²⁵ ».

2. En prolongeant l'argument avancé précédemment, nous pourrions ajouter que participer n'est pas à la portée de tout le monde. Les inégalités s'accroissent entre ceux qui s'engagent et ceux qui, en raison de leur mauvaise santé, ne sont plus en mesure de mener une vie active. La participation et le bien vieillir entretiennent une relation vertueuse réciproque : les personnes âgées en bonne santé auront tendance à davantage participer, et bénéficieront en retour d'effets positifs sur leur santé. En revanche, les seniors qui ne s'engagent pas socialement prennent le risque d'aggraver leur situation²⁶.

Faire participer tous les seniors reste un véritable défi, même pour des associations comme la nôtre. Pour donner un exemple concret, les activités

virtuelles que nous proposons sont peu accessibles à ceux qui ne disposent pas d'une maîtrise suffisante du numérique – et ce malgré la bonne volonté de chacun, le soutien mis en œuvre et les efforts déployés pour élargir l'accès. Et malheureusement, une participation non-inclusive contribue, à travers une « comparaison sociale descendante²⁷ », à voir les autres – ceux qui ne participent pas car ils n'en sont pas (ou plus) capables – comme des vieillards, des isolés, des dépendants, des fracturés, des déments, etc. Cela nous oblige à considérer « le fait que les réticences à l'égard d'une pleine inclusion des personnes ayant des incapacités sont ancrées dans une construction sociale cultivant la jeunesse, l'activité, l'absence de limitations ou de maladies²⁸. »

Cette position est notamment défendue par l'association *Courants d'âges*, laquelle entrevoit les risques d'opposer le prototype du « bon vieux » contre celui du « mauvais vieux²⁹ ». La démence, la dépendance, la solitude, la diminution de nos capacités et une plus grande fragilité constituent des « défis existentiels » auxquels nous serons probablement tous amenés, un jour ou l'autre, à faire face. C'est pourquoi nous ne devrions pas promouvoir l'*empowerment* sans tenir compte des situations de précarité que vivent les aînés, et de la manière dont celles-ci évoluent avec l'avancée en âge³⁰.

3. La participation sociale se présente parfois comme une condition au bien-être des seniors. Ils doivent rester des acteurs s'ils ne veulent pas finir isolés, mal vieillir, se sentir inutiles, ou perdre leurs droits. Les seniors n'y sont pas seulement encouragés, ils sont appelés à s'activer pour rester dans le coup³¹. L'*empowerment* devient une « obligation morale³² », une « injonction participative³³ », incitant à être toute sa vie *un citoyen actif et responsable*³⁴. D'aucuns voient dans cet impératif une instrumentalisation, menée par une politique néo-libérale, qui délègue à chacun le devoir de bien vieillir et fait de la volonté individuelle le moteur de toute action³⁵. Participer apparaît comme un « objectif universel » à tout âge, alors que certaines personnes âgées, ou très âgées, souhaitent vieillir en paix. Comment répondre aux attentes, aux envies et aux besoins de ceux qui se sentent moins concernés par une vie active que par un projet de fin de vie³⁶ ? Faut-il à tout prix s'engager, s'émanciper et être acteur ?

Ouvrons le débat...

- Vous sentez-vous parfois obligé de participer et de vous engager dans une activité pour laquelle vous ne vous sentez pas (ou plus) concerné ? Avez-vous déjà fait face à cette injonction à rester actif ?

Un exemple intéressant est celui de la fracture numérique : les seniors sont *invités* à se lancer dans le numérique. Les arguments avancés seront : *il faut bien s'y mettre, c'est comme ça aujourd'hui...* ou encore *cela facilitera votre vie, vous verrez !* Cette invitation ressemble pourtant à une injonction, dans la mesure où les réfractaires et les retardataires prennent le risque de perdre certains droits, d'être davantage exclus et de ne plus pouvoir être autonomes au quotidien (banque, transports, contacts, etc.). Il faut participer à cette nouvelle société numérique que l'on nous propose. Et bien que de nombreux dispositifs soient mis en place pour soutenir les seniors qui veulent développer leur maîtrise du numérique, ces aides et la bonne volonté ne suffisent pas toujours !

- Devrions-nous avoir un droit à *avoir la paix* ? En reprenant la conclusion de notre analyse : faut-il à tout prix s'engager, s'émanciper et être acteur ? Certains considèrent en effet qu'un tel discours – s'il s'avère émancipateur dans bien des cas – « peut accentuer le risque d'un "acharnement thérapeutique"³⁷ ». À partir de quand devrions-nous cesser cette injonction participative ? Un résident de maison de repos doit-il impérativement garder une forme d'autonomie, et rester acteur des petites décisions du quotidien que l'on prend pour lui (se laver, s'habiller, manger, etc.) ? Et finalement, décider de ne plus s'engager, n'est-ce pas une forme d'engagement ? N'est-on pas actif en refusant de participer à des activités ?

Pour aller plus loin...

*Bien vieillir... Oui mais comment ?
Les maisons de repos : pour ou contre ?
Que transmettre aux futures générations ?
Vous avez la parole.*

Nous avons le plaisir de vous inviter à nos tables de discussion virtuelles qui se tiendront tous les derniers mardis du mois : Âgora. Nous souhaitons encourager la participation, l'échange et la réflexion autour de thématiques qui concernent directement les seniors. Deux animatrices assureront évidemment la convivialité du rendez-vous !

Notre prochaine rencontre aura lieu le 25 janvier 2022.

Le sujet ? Vivre l'âgisme au quotidien.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations.

Références bibliographiques

- 1 « Les maisons de repos dans l'angle mort. Les droits humains des personnes âgées pendant la pandémie de COVID-19 en Belgique ». *Amnesty International*, 2020.
- 2 Ce rapport a été publié le 30 septembre 2021 et est disponible sur le site Internet des Petits Frères des Pauvres.
- 3 Vandembroucke, Sylvia, Jean-Michel Lebrun, Bram Vermeulen, Anja Declercq, Patrick Maggi, Sam Delye, et Christiane Gosset. « Vieillir, mais pas tout seul. Une enquête sur la solitude et l'isolement social des personnes âgées en Belgique ». *Fondation Roi-Baudouin*, 2012.
- 4 Nous nous référons ici à l'étude Briser la solitude des aînés. Un devoir citoyen, publiée en 2015 par le CPCP.
- 5 Argoud, Dominique, « L'isolement des personnes âgées. De l'émergence à la construction d'un problème public », *Gérontologie et société*, 2016/1 (vol. 38 / n° 149), p. 25-40, p. 39.
- 6 Campéon, Arnaud. « Vieillir en solitude : expériences sociales et enjeux identitaires », Amandine Simon éd., *Vieillir aujourd'hui. Perspectives cliniques et politiques*. Champ social, 2019, pp. 151-160.
- 7 Plan Aînés publié par la Ville de Bruxelles et son CPAS en 2021.
- 8 Soleymani, Dagmar, Gilles Berrut, et Arnaud Campéon. « Dossier : Promouvoir la participation sociale des personnes âgées ». *La santé en action*, n° 443 (2018): 8-10.
- 9 Guillemard, Anne-Marie. « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. La retraite une mort sociale (1972) revisitée trente ans après ». *Gérontologie et société* 25/102, n° 3 (2002): 53-66.
- 10 Repetti, Marion. « Du retraité méritant au senior actif : genèse et actualité d'une figure sociale en Suisse ». *Retraite et société* 71, n° 2 (2015): 15-33.
- 11 Campéon, Arnaud. « Enjeux et sens de la participation sociale dans les politiques de la vieillesse ». *La santé en action*, n° 443 (2018): 14-16.
- 12 Éditorial de Mélanie Lévassier dans « La participation sociale des aînés : pourquoi s'y intéresser ? » *Vie et vieillissement* 15, n° 3, 2018.
- 13 Brochure à retrouver sur le site Internet du Bien Vieillir.
- 14 Geurts, Hélène, et Marie-Claire Haelewyck. « Analyse compréhensive d'une typologie du "vieillir acteur" ». *Gérontologie et société* 42/162, n° 2 (2020): 39-55.
- 15 Les informations concernant ce dossier spécial peuvent être retrouvées sur le site Internet d'Amnesty International Belgique.
- 16 Bédard, Marie-Ève, et Marie Beaulieu. « La défense des droits des aînés au Québec : protection et empowerment ». *Le Sociographe* 50, n° 2 (2015): 33-42, p. 41.
- 17 Masotti, Barbara. « Demander (ou pas) l'aide à domicile au grand âge. L'agency des personnes âgées », *Gérontologie et société*, vol. 40/157, n° 3 (2018): pp. 79-95, p. 92.
- 18 Mandelcawajg, Sacha. « L'empowerment par l'animation d'un atelier philosophie/débat : augmenter le pouvoir d'agir par l'agir communicationnel, au sein d'un espace public démocratique et participatif ». *Forum* 162, n° 1 (2021): 58-69.
- 19 Sgier, Léa, et Barbara Lucas. « Citoyenneté politique et reconnaissance dans la vieillesse dépendante ». *Gérontologie et société* 40/157, n° 3 (2018): 151-64.
- 20 Zoom : Le modèle Tubbe, une inspiration pour nos maisons de repos et de soins. *Fondation Roi Baudouin*, 2020.
- 21 Vandendoren, Bénédicte, Hélène Geurts, et Marie-Claire Haelewyck. « Empowerment individuel et grand âge ». *Gérontologie et société* 41/159, n° 2 (2019): 213-26.
- 22 Raymond, Émilie, Julie Castonguay, Mireille Fortier, et Andrée Sévigny. « La participation sociale des aînés : engagez-vous, qu'ils disaient ». In *Les vieillissements sous la loupe. Entre mythes et réalité*, par Véronique Billette, Patrik Marier, et Anne-Marie Séguin, 203-2010. Presses de l'Université de Laval, 2018.
- 23 Aceti, Monica, Gilles Vieille Marchiset, Sandrine Knobé, et Elke Griminger. « Emprise normative et déprise suggérée : des inégalités sociales dans l'injonction au vieillir actif en Europe ». In *Figures du vieillir et formes de déprise*, 235-72. L'âge et la vie - Prendre soin des personnes âgées et des autres. Toulouse: Érès, 2019.
- 24 Baeriswyl, Marie. « Participations sociales au temps de la retraite. Une approche des inégalités et évolutions dans la vieillesse ». In *Vieillesse et classes sociales*, par Nathalie Burnay et Cornelia Hummel, 141-170. Peter Lang, 2017.
- 25 Carbonnelle, Sylvie, Thibault Moulart, et Laurent Nisen. « En guise de conclusion. Le vieillissement actif, une invitation au débat, une piste ouverte vers les sens de l'activité ». In *Le vieillissement actif dans tous ses éclats*, par Laurent Nisen, Sylvie Carbonnelle, et Thibault Moulart. Presses Universitaires de Louvain, 2014.
- 26 Sirven, Nicolas, et Thierry Debrand. « La participation sociale des personnes âgées en Europe. Instrument du "bien vieillir" ou facteur d'inégalités sociales de santé ? » *Retraite et société* 65, n° 2 (2013): 59-80.
- 27 Dansac, Christophe, Nicole Lacombe, et Cécile Vachée. « S'engager pour bien vieillir ou bien vieillir pour s'engager ? Exploration des enjeux dans trois contextes d'engagement des personnes âgées », 2015.
- 28 Raymond, Émilie, et Mélanie Lantagne Lopez. « Représentations du handicap dans les organisations de personnes aînées : conditions et limites de l'inclusion ». *Gérontologie et société* 41 / 159, n° 2 (2019): 133-47, p. 144-145.
- 29 Étude sur « Le vieillissement actif ». *Courant d'Âges*, 2013.
- 30 Phillipson, Chris. « Vieillesse "active" ou "précaire" : du pouvoir d'agir aux âges avancés ». Traduit par Élisabeth Hirsch Durrett. *Gérontologie et société* 40 / 157, n° 3 (2018): 27-45.
- 31 Collinet, Cécile, et Matthieu Delalandre. « L'injonction au bien-être dans les programmes de prévention du vieillissement ». *L'Année sociologique* 64, n° 2 (2014): 445-67, p. 463.
- 32 Dury Sarah et al., « L'engagement à la retraite vu de Flandre. Quelques enseignements des Belgian Ageing Studies ». In *Le vieillissement actif dans tous ses éclats*, par Laurent Nisen, Sylvie Carbonnelle, et Thibault Moulart. Presses Universitaires de Louvain, 2014, p. 109-121.
- 33 En référence à l'article de Carrel, Marion. « Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation ». *Vie sociale* 19, n° 3 (2017): 27-34.
- 34 Genard, Jean-Louis. « De la capacité, de la compétence, de l'empowerment, repenser l'anthropologie de la participation ». *Politique et Sociétés* 32, n° 1 (2013): 43-62.
- 35 Quentin, Bertrand. « Quand maximiser le pouvoir d'agir se retourne contre la personne vulnérable ». *Gérontologie et société* 40/157, n° 3 (2018): 181-87.
- 36 Balard, Frédéric. « Repenser la participation sociale dans la grande vieillesse ». *La santé en action*, n° 443 (2018): 17-18.
- 37 Quentin, 2018.



Âgo

Rue de Livourne, 25- 1050 Bruxelles

Pour nous suivre :

<https://www.ago-asbl.be/> et également sur Facebook

Pour nous contacter :

Téléphone : 02/ 538 10 48

Courriel : info@ago-asbl.be

Analyse rédigée et mise en page par : Marin Buyse

Avec le soutien de :

